



CSA-D Mardi 25 février 2025

Carte scolaire 1er degré

Administration :

M. Teullier (DASEN)
M. Bodin (Adjoint au DASEN 1^{er} degré)
Mme Désilière (Adjointe au DASEN 2nd degré)
Mme Beulze (Secrétaire générale de la DSDEN)
Mme Leborgne (Cheffe de la division du premier degré)
Mme Borros (?)

Organisations syndicales :

FSU (5)
CGT (1)
FO (1)
CFDT (1)
UNSA (2)
SUD (2)

Ordre du jour :

1. Déclarations préalables des organisations syndicales
2. Réponses du DASEN aux déclarations
3. Les chiffres de la rentrée 2025
4. Mesures de carte scolaire pour la rentrée 2025
5. Questions diverses

1. Déclarations préalables des organisations syndicales (14h – 14h35)

Déclarations de la FSU, de l'UNSA, du SGEN-CFDT, de la CGT et de FO.

CGT : Appel de « Parents en colère » pour ne pas mettre les enfants à l'école le 10 mars. Rappel sur l'importance de la grève de décembre pour obtenir le retrait des 4000 postes. Nouvel rappel du P/E départemental, inférieur au P/E académique et national.

CFDT : 3 postes en moins l'an passé et finalement 20 classes ont fermé.

UNSA : le nombre d'élèves maximum par AESH passerait de 3 à 6 dans le département ?

2. Réponses du DASEN aux déclarations (14h35 - 14h50)

- 14 emplois en moins mais 1296 élèves de moins pour la rentrée 2025
- La carte scolaire est un exercice annuel, les arguments d'une augmentation d'effectifs dans 2 ans pour ne pas fermer de classe ne fonctionnent donc pas.
- Sur l'école inclusive : le problème n'est pas qu'un manque de moyens, mais aussi de répartition et de priorisation des moyens. Il souhaite modifier la carte et le pilotage des PIAL. Il souhaite également créer des postes d'enseignant.e qui interviendrait dans les écoles où un élève a des troubles importants du comportement pour intervenir en classe et

- former les collègues.
- Sur le privé, des contrôles des établissements privés sont programmés. Les règles du privé sont différentes. Il y a des instances administratives de DSDEN avec le privé, pour parler des créations de 6e privé dans des communes où il y a des fermetures de 6e dans les collèges publics.
 - Sur l'appel du 10 mars, il dit qu'il fera attention à l'association en question.

1. Les chiffres de la rentrée 2025

Contexte national sur les élèves :

- 75 000 élèves à la rentrée 2024. Prévision : - 80 000 élèves en 2025. Le nombre d'élèves par classe (E/C) diminue : 21,5 à 21,3 entre 2023 et 2024. Le P/E a augmenté de 6,00 à 6,05.

Contexte départemental :

L'Ille et Vilaine perd le plus d'élèves dans le 1er degré public (on passe de - 944 élèves en 2024 à - 1296 élèves en 2025). Le 1er degré privé du 35 devrait perdre de 200 à 300 élèves. Le P/E devrait passer à 5,86 en Ille et Vilaine en 2025 (en hausse), avec 14 postes en moins.

Priorités nationales dans le 1er degré :

- améliorer les taux d'encadrement
- priorité à l'école inclusive
- priorité à l'équité territoriale (petites écoles rurales et notamment les RPI, malgré la baisse démographique marquée/ création de TPS dans les quartiers prioritaires de la ville)

Priorités académiques :

- achever la limitation des classes de GS de maternelle à 24 élèves (à condition que l'école respecte le plafonnement et ne fait pas un choix de favoriser d'autres classes).
- pas de fermetures d'écoles en dehors des dispositifs de RPI
- renforcer le potentiel de remplacement
- poursuivre la politique d'accompagnement des élèves en situation de handicap par création d'ULIS 394 élèves ULIS (2023) à 549 élèves (2025)

2. Mesures de carte scolaire rentrée 2025

Voir les deux tableaux en pièce jointe.

Fusion d'école :

- Dinard Paul Signac et Alain Colas
- Mordelles Le Gretay (maternelle et élémentaire)
- Vezin Eric Tabarly (maternelle et élémentaire)

2 ouvertures d'école

- Berthe Telliez (Bourgbarré)
- Gisele Halimi (Chantepie)

Création de poste enseignement en ASH

- 1 poste en UEMA dans une école de Fougères
 - 1 poste de UEEA dans « Les deux ruisseaux » à Chantepie
 - 3 Ulis (Breal sur Montfort (Pierre Leroux), Montauban (J Faramin), Retiers
 - 1 poste ITEP (Les Rochers à Chateaubourg)
 - 1 poste IME (La passagère, à Saint Malo). On peut espérer que cela pourrait créer des places dans ce type d'établissements, même si cela dépend du Ministère de la santé.
 - 1 poste service départemental de l'école inclusive à la DSDEN . La demande de matériel de service adapté est en forte augmentation. Le service est très en retard.
 - 3 postes d'enseignant.es « situations complexes » qui ont de l'expérience en ITEP pour intervenir en soutien des écoles et à la formation des enseignants pour 3 bassins.
- Le DRS ne suffit pas. Problèmes, c'est un dispositif qui est géré avec l'ARS. Et il y a le problème du transport : à Rennes, ça marche. Mais le département ne veut pas fournir une aide si un 2e dispositif apparaissait dans le nord du département.
- 2 postes d'ERSH (Enseignant.e référent.e)

Remplacements :

- Déspécialisation des postes de titulaires remplaçants (Il n'y aura plus de différence entre les brigades congés et les brigades formation)
- 15 ouvertures conditionnelles de titulaires remplaçant.es

Postes fléchés langue :

- Le dernier tiers des postes fléchés anglais disparaît seuls restent 10 à 15 postes restent fléchés pour apporter de l'anglais dans des écoles où personne ne s'est porté volontaire.
- Les écoles labellisées EMILE : Chantepie (nouvelle école Gisèle Halimi), élémentaire Combourg , Redon (Anne Sylvestre) et Dinard (Alain Colas)
- 1 fermeture définitive de CPC langues régionales

UPE2A :

L' UPE2A passe officiellement de Montgermont à Andrée Chedid. Dans les faits depuis 2024.

Vote de la carte scolaire : contre à l'unanimité des organisations syndicales.

CSA de rattrapage : Jeudi prochain à 14h30 le 6 mars

3. Questions diverses

La majorité des questions envoyées par mail ont eu leur réponse pendant le CSA.

- 800 élèves de 1er et 2nd degré attendent une place ITEP ou IME + 200 en SESSAD